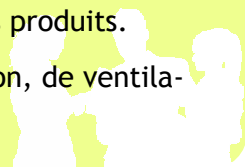




Métrologie des ambiances chimiques

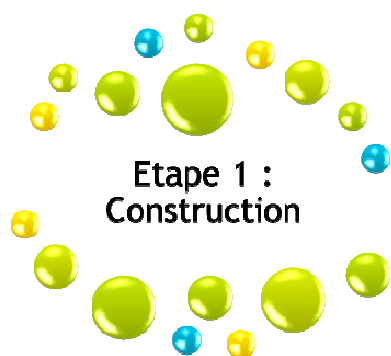
La demande porte sur :

- ⇒ Une démarche d'évaluation de l'exposition des salariés sur un poste donné.
- ⇒ Des plaintes ou des gênes exprimées concernant les conditions d'utilisation des produits.
- ⇒ Un besoin d'évaluation des performances d'un système de captage, d'aspiration, de ventilation...



L'intervention d'un toxicologue industriel de l'ASTI vise à :

- ⇒ Identifier les dangers intrinsèques aux produits et les risques associés aux installations ou aux conditions d'utilisation ;
- ⇒ Mener les campagnes de métrologies atmosphériques et interpréter les résultats ;
- ⇒ Caractériser l'exposition des salariés, les effets potentiels sur la santé ;
- ⇒ Identifier les déterminants afin de donner des préconisations techniques et organisationnelles adaptées à l'entreprise.



**Etape 2 :
Intervention**



- Recueil d'informations auprès du médecin du travail (FDS, étude de poste antérieurement réalisée, gênes ressenties ou symptômes caractérisés)
- Rendez-vous avec l'entreprise et présentation de l'activité concernée
- Choix du protocole (technique de prélèvement atmosphérique adaptée et phases d'activité concernées)
- Demande de devis d'analyse auprès de laboratoires agréés et organisation de la location du matériel requis¹

- Pose des systèmes de prélèvement et gestion des échantillons²
- Observations/Entretiens sur le terrain
- Evaluation d'efficacité des équipements de captage de polluant comme par exemple en mesurant les vitesses frontales

- Traitement des données fournies par le laboratoire et interprétation des résultats
- Recherche de pistes d'actions
- Envoi préalable et échange avec le médecin
- Restitution(s) dans l'entreprise

¹ La location du matériel de prélèvement et les frais d'analyse des échantillons sont à la charge de l'entreprise

² Le retour du matériel et des échantillons collectés en fin de campagne doit être organisé par l'entreprise

Association de Santé au Travail Interservices

26 Rue Boudeville - 31100 Toulouse

☎ 05 34 63 84 31 📠 05 34 63 84 30 🌐 www.ast-i.org

Association Loi 1901 - n° SIRET 479 538 571 00015 - n° Organisme de formation 73 31 04405 31